

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 15 février 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

#### Séance des 4, 5 et 6 février 2019

**2019 V.1** Vœu pour améliorer la visibilité du sport affinitaire à Paris

-----

#### Le Conseil de Paris,

Considérant la communication “Paris + sportive” présentée au Conseil de Paris de février 2019 ;

Considérant la page 31 de cette communication qui stipule qu’une étude a été menée entre 2014 et 2017 par la Ville de Paris pour mieux connaître l’utilisation des équipements sportifs parisiens par les associations et qu’elles proposent 13.9% de créneaux spécifiques au sport féminin ;

Considérant que ces chiffres témoignent d’une réelle demande des Parisien.ne.s; d’un engagement associatif fort qui peut prendre place dans les structures sportives de la Ville ;

Considérant le manque de visibilité des créneaux de sports féminins proposés par les associations dans les structures sportives de la Ville ;

Considérant la communication “Egalité femmes-hommes et droits des femmes à Paris” de la Maire de Paris de novembre 2018 ;

Considérant l’étude d’Yves Raibaud, géographe français et membre du Haut Conseil à l’égalité, 26% des femmes ont été victimes de gestes ou de propos sexistes dans le cadre de leur pratique sportive et les étudiantes disent être 52% à avoir été harcelées durant leurs pratiques sportives ;

Considérant que le sport demeure un « espace privilégié de construction de la masculinité virile » (Guérandel, 2014, p. 139), un puissant outil de la « fabrique des garçons » selon une certaine norme (Raibaud et Ayrat, 2014) ;

Considérant que certain.e.s n’osent pas rentrer dans les centres sportifs où les diktats du corps parfait et de la minceur véhiculés par les médias ou encore les réseaux sociaux, toujours plus présents dans nos vies ;

Considérant que les premières victimes de ce phénomène sont les femmes dans une ère où les médias, notamment les magazines féminins “continuent d’imposer une image du corps féminin qui convient avant

tout au regard masculin” d'après les mots de Véronique Nahoum-Grappe (Anthropologue du Centre Edgar Morin) ;

Considérant les indicateurs mis en place par la ville de Paris et les données qui en résultent sur la fréquentation

- des équipements de jeunesse : Espaces Paris Jeunes (35% de femmes et 65 % d'hommes), Centres Paris Anim' (68% de femmes et 32 % d'hommes) et Points Information Jeunesse (36% de femmes et 64 % d'hommes),
- des stages de Paris Sports Vacances (33% de filles et 67 % de garçons),
- des Mercredis du Sport (22% de femmes et 78 % d'hommes) ;

Considérant l'étude du Commissariat général à la stratégie et à la prospective - CGSP, 2014, à l'adolescence, les jeunes filles sont découragées par un manque d'offre ou de créneaux horaires attrayants et par conséquent elles réduisent drastiquement ou abandonnent leurs pratiques sportives ;

Considérant qu'en France depuis 2004, plus de 300 salles de sport privées à destination d'un public exclusivement féminin ont ouvert ;

Considérant la communication “Paris + sportive”, p.20, qui ne qualifie pas le sport uniquement comme une finalité de performance mais également comme un ensemble de pratiques centrées sur les loisirs, le bien-être, la détente et la convivialité ;

Considérant que pour certain.e.s le sport, les camarades et le cadre de la pratique permettent de trouver des endroits et des moments de sécurité, d'expression de soi, de son identité ;

Considérant la p. 20 de la communication “Paris + sportive” qui évoque la FSGT (Fédération Sportive Gymnique du Travail et la Fédération Sportive Gay et Lesbienne (FSGL) comme des fédérations affinitaires qui font du “sport loisirs le coeur de leur projet et de l'accès à tous quel que soit l'âge, le poids, l'orientation sexuelle, la condition sociale, le handicap, leur identité” ;

Considérant cette même page de la communication “Paris + Sportive” qui mentionne que, chaque année environ 550 créneaux sont attribués à des clubs des fédérations affinitaires, comme c'est le cas avec les Dégommeuses ou les Naïades par exemple ;

Considérant qu'il est difficile de trouver sur les dispositifs de communication de la Ville les créneaux sportifs attribués à des clubs et des associations affinitaires.

Sur proposition de Joëlle Morel, David Belliard et des élu.e.s du Groupe écologiste de Paris (GEP), au nom de l'exécutif,

Émet le vœu :

- que les créneaux sportifs ouverts à ces publics et qui existent déjà soient rendus plus visibles dans la communication de la Ville ;
- qu'une consultation des associations sportives s'adressant à des personnes plus éloignées de la pratique sportive (ex. Femmes, LGBTQI+, etc.) soit tenue en présence des élu.e.s parisiens.ne.s qui le souhaitent avant l'été 2019 ;
- qu'un bilan exhaustif de cette offre et des demandes soit présenté aux élu.e.s des 4ème et 7ème commission.